

[Text]

OAS/GIS because it is above the ceiling. Therefore, he is off War Veterans Allowance and he is on OAS/GIS. He would be better off if he could stay on the War Veterans Allowance because he would not be de-indexed. If he comes under OAS/GIS, through no fault of his own but by aging, he is going to fall into the category of this de-indexing dilemma.

Mr. Slater: War Veterans Allowance and disability pensions are fully indexed and not subject to the de-indexing. Some interesting situations might come to play if the de-indexation goes through.

The Chairman: He might fall into another category and suffer because of his age. That is a good point. Are there any other questions?

Mr. Slater: If those are all the questions, Mr. Chairman, I would like to thank you very much. As I mentioned in my brief, this is our 60th anniversary. We are planning big things for the legion. We have seen many changes come about from the various representations not only to the Standing Committee on Veterans Affairs but also to your committee and to various ministers. It is nice to see Senator Guay again because I worked with him and Senator Marshall in the past. The chairman was very helpful to the Legion and to all veterans in bringing about the many that we have today.

The Chairman: Thank you for appearing so late.

Honourable senators, we are going to move on to one of our other great friends, Georges Giguère, who I introduced at the beginning of the meeting. I think he has a short brief and I know that he can tell the story like nobody else can. It is a pleasure to have you, Mr. Giguère, and I will ask you to proceed with your brief.

Mr. Georges Giguère, National President of Dieppe Veterans and Prisoners of War Association: Thank you, Mr. Chairman. I should like to thank other senators who are present. Senator Guay and Senator Marshall were present when I submitted my first brief to Parliament on September 24, 1969.

I should like to present a brief by the Dieppe Veterans and Prisoners of War Association. We hereby request that section 3 of Bill C-92 be amended in order to provide a better compensation to the Dieppe prisoners of war for the following reasons. As you may recall, in 1976 the government passed Bill C-92 which provided compensation to the prisoners of war.

After we were captured we spent four days and three nights travelling in box cars from Dieppe to Lamsdorf, Germany. There were about 62 prisoners to a box car. We had practically no food, little water, no room to sit, poor ventilation and no

[Traduction]

ans, de toucher la pension de sécurité de la vieillesse ou le supplément de revenu garanti parce que le montant est supérieur au plafond. Par conséquent, il n'aura plus droit à l'allocation d'ancien combattant mais plutôt à la pension de sécurité de la vieillesse et au supplément de revenu garanti. Il se trouverait en meilleure posture s'il pouvait continuer à toucher l'allocation parce qu'elle ne serait pas désindexée. s'il touche la pension de la Sécurité de la vieillesse ou le supplément de revenu garanti uniquement à cause de son âge, il fera partie de la catégorie des personnes dont les pensions seront désindexées.

M. Slater: L'allocation d'ancien combattant et les pensions d'invalidité sont pleinement indexées et ne peut être sujettes à la désindexation. Cela pourrait aboutir à des situations très intéressantes si le programme de désindexation était approuvé.

Le président: Il pourrait tomber dans une autre catégorie moins avantageuse en raison de son âge. c'est un bon point. Y a-t-il d'autres questions?

M. Slater: S'il n'y a pas d'autres questions, monsieur le président, je voudrais vous remercier. Comme je l'ai mentionné dans le mémoire, nous célébrons notre 60^e anniversaire. Nous avons de grands projets pour la Légion; nous avons été témoins de nombreux changements provoqués par les doléances présentées dans le passé non seulement au Comité permanent des affaires des anciens combattants, mais également à votre Comité et à des ministres. Je suis heureux de revoir le sénateur Guay parce que j'ai déjà travaillé avec lui et avec le sénateur Marshall. Le président a bien servi la Légion et tous les anciens combattants car c'est grâce à lui que nous avons tous ces nombreux changements aujourd'hui.

Le président: Merci d'avoir comparu à une heure aussi tardive.

Honorables sénateurs, nous allons maintenant donner la parole à un de nos grands amis, Georges Giguère, que je vous ai présenté au début de la séance. Il a un court mémoire à nous présenter et je sais que c'est un très grand orateur. C'est un plaisir de vous avoir avec nous, monsieur Giguère. Je vous invite à nous lire votre mémoire.

M. Georges Giguère, président national de l'Association des anciens combattants et prisonniers de guerre de Dieppe: Merci, monsieur le président. Je voudrais remercier les autres sénateurs qui sont présents. Les sénateurs Guay et Marshall étaient là lorsque j'ai soumis mon premier mémoire au Parlement le 24 septembre 1969.

Je voudrais vous lire le mémoire préparé par l'Association des anciens combattants et prisonniers de guerre. Nous demandons par la présente que l'article 3 du projet de loi C-92 soit modifié de manière à fournir une meilleure indemnisation aux prisonniers de guerre de Dieppe pour les raisons suivantes. Comme vous le savez, le gouvernement a adopté, en 1976, le projet de Loi C-92, qui prévoyait le versement d'une indemnisation aux prisonniers de guerre.

Après notre capture, nous avons passé quatre jours et trois nuits à voyager dans des wagons couverts entre Dieppe et Lamsdorf en Allemagne. Nous étions environ soixante-deux prisonniers par wagon. Nous n'avions presque pas de nourriture, peu d'eau, aucun endroit pour s'asseoir, une mauvaise